# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS MARDI MATIN, 6 JUILLET 1875. 48me Année.

DUFOUR & LIMET
PROPRIÉTAIRES-ÉDITEURS

NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI MATIN, 6 JUILLET.

**VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.**

Par R. Roger & Cie dans leurs salles d'encan—bottes, souliers et brodequins.

P.-S. Gomault, au coin des rues St-Denis et Huitième, une vacherie.

Par Hoffman, Marks & Co., au No 31 de la rue de Chartres—bottes, souliers et brodequins.

Par D. E. Morphy, sur la Levée, au pied de la rue Gravier—farine, farine de maïs, son, maïs, avoine, &c.

**Farine, farine de maïs, gru, maïs, avoine, &c.**—Voir l'annonce d'encan de D. E. Morphy.

## Le recensement à la Nouvelle-Orléans.

Le colonel William Wright, enregistreur des votants pour l'Etat, a communiqué au *Republican* les résultats principaux du recensement qui a été opéré par ses agents à la Nouvelle-Orléans. Les opérations ont été faites avec soin par quelques-uns de ces agents, assez négligemment par d'autres. Comme toujours, aussi, l'ignorance ou le mauvais vouloir d'une partie des habitants ont dû augmenter les erreurs ou les omissions.

Dans le but de corriger autant que possible ces imperfections, M. Wright a publié dans les journaux un avis par lequel il fait appel à toutes les personnes qui ont connaissance d'omissions ou d'irrégularités pour qu'elles veuillent bien l'en informer. Il demande également qu'on lui renvoie les blancs qui n'auraient pas encore été rendus.

Malgré ces précautions, il est à craindre qu'il n'y ait qu'un bien petit nombre d'erreurs corrigées, et nous pouvons prendre les totaux publiés comme, à peu de chose près, définitifs.

Le total de la population y compris 71 indiens et chinois et 2771 absents temporaires, est de 204,537. Quant à la couleur la population se divise ainsi : blancs 144,374, de couleur 57,321. Le total de la population étrangère de naissance est de 43,425. Le chiffre total des électeurs n'est pas encore déterminé, d'une façon définitive, mais il sera environ de 45,000. Mais nous n'avons pas la proportion des blancs et des gens de couleur dans ce total. A ce sujet, nous rappellerons que l'enregistrement opéré pour la dernière élection de novembre 1874, donnait les chiffres suivants :

| | |
|---|---|
| Blancs | 28,940 |
| De couleur | 17,414 |
| Total | 46,354 |

Lorsque nous aurons le travail complet sous les yeux, nous nous réservons de revenir sur ce sujet. Nous devons nous contenter de reproduire aujourd'hui les divers tableaux que nous trouvons dans le *Republican* :

| Wards | Sexe Mascul. | Fém. | Blancs | Couleur. |
|---|---|---|---|---|
| Premier | 5,925 | 7,256 | 10,948 | 2,2 2 |
| Deuxième | 7,853 | 9,220 | 13,506 | 3,5 6 |
| Troisième | 10,755 | 11,251 | 15,341 | 6,654 |
| Quatrième | 5,362 | 5,970 | 8,845 | 2,086 |
| Cinquième | 8,487 | 9,492 | 12,107 | 5,842 |
| Sixième | 5,315 | 6,418 | 8,191 | 3,538 |
| Septième | 10,[illegible]50 | 11,347 | 10,629 | 10,861 |
| Huitième | 4,813 | 5,119 | 7,980 | 1,952 |
| Neuvième | 7,253 | 7,439 | 12,309 | 2,383 |
| Dixième | 9,528 | 10,[illegible]59 | 16,702 | 3,277 |
| Onzième | 6,897 | 7,878 | 11,910 | 2,662 |
| Douzième | 3,900 | 3,978 | 6,012 | 1,896 |
| Treizième | 2,865 | 2,511 | 3,171 | 1,785 |
| Quatorzième | 1,095 | 1,132 | 1,387 | 8 0 |
| Quinzième | 4,506 | 4,627 | 4,531 | 4,604 |
| Seizième | 1,371 | 1,486 | 1,109 | 1,748 |
| Dix-septième | 1,318 | 1,230 | 1,697 | 848 |
| Total | 95,920 | 1 5,846 | 144,374 | 57,321 |

Le second tableau donne la statistique relative à l'éducation.

| Wards | Blancs sachant lire et écrire. | Coul. | Blancs Ne sachant ni lire ni écrire. | Coul. |
|---|---|---|---|---|
| Premier | 8,113 | 476 | 1,392 | 1,429 |
| Deuxième | 10,365 | 743 | 3,141 | 2,824 |
| Troisième | 11,196 | 1,800 | 4,571 | 4,817 |
| Quatrième | 5,327 | 1,174 | 1,508 | 1,512 |
| Cinquième | 7,916 | 2,036 | 1,496 | 2,574 |
| Sixième | 6,137 | 1,425 | 2,058 | 2,112 |
| Septième | 8 2 7 | 5,474 | 2,316 | 5,387 |
| Huitième | 5,481 | 511 | 2,499 | 1,441 |
| Neuvième | 8,709 | 346 | 3,590 | 2,037 |
| Dixième | 11,277 | 815 | 5,234 | 2,232 |
| Onzième | 9,081 | 702 | 2,835 | 1,957 |
| Douzième | 4,408 | 414 | 1,495 | 1,432 |
| Treizième | 2,217 | 517 | 951 | 1,218 |
| Quatorzième | 922 | 107 | 275 | 535 |
| Quinzième | 2,025 | 6 4 | 1,282 | 2,970 |
| Seizième | 845 | 365 | 204 | 1,383 |
| Dix-septième | 1,287 | 203 | 221 | 624 |
| Total | 103,628 | 17,752 | 35,221 | 37,536 |

Le troisième tableau a trait à la naturalisation et au droit de vote.

| Wards | Majeurs non naturalisés | Etrangers natural. | Ayant droit à voter. |
|---|---|---|---|
| Premier | 222 | 1,081 | 2,811 |
| Deuxième | 329 | 1,551 | 4,151 |
| Troisième | 517 | 2,0 6 | 5,298 |
| Quatrième | 228 | 849 | 2,140 |
| Cinquième | 1,817 | 1,231 | 3,529 |
| Sixième | 6 9 | 501 | 2,687 |
| Septième | 551 | 968 | 4,759 |
| Huitième | 283 | 1,022 | 2,221 |
| Neuvième | 358 | 1,410 | 3,002 |
| Dixième | 361 | 1,458 | .... |
| Onzième | 276 | 1,072 | 3,076 |
| Douzième | 215 | 494 | 1,675 |
| Treizième | 76 | 303 | 1,102 |
| Quatorzième | 37 | 138 | 502 |
| Quinzième | 75 | 470 | 2,323 |
| Seizième | .. | 104 | 685 |
| Dix-septième | 24 | 172 | 587 |
| Total | 5,320 | 14,593 | .... |

Comme on le voit, le nombre des votants du 10e ward est resté en blanc ; ce ward ayant une population presqu'égale à celle du 7e on peut fixer approximativement le chiffre de ses votants à 4,700, ce qui donnerait un total pour la ville de 45,201.

Voici deux autres tableaux statistiques :

| Wards | De 6 à 21 ans | Absents temporairement. | Personnes au-dessus de 18 ans ayant eu la fièvre jaune. |
|---|---|---|---|
| Premier | 4,075 | 132 | 2,320 |
| Deuxième | 5,350 | 266 | 2,978 |
| Troisième | 3,987 | 177 | 2,292 |
| Quatrième | 3,479 | 169 | 1,016 |
| Cinquième | 4,2[illegible] | 148 | 3,556 |
| Sixième | 3,597 | 49 | 1,555 |
| Septième | 4,985 | 310 | 319 |
| Huitième | 3,070 | 96 | 695 |
| Neuvième | 4,889 | 194 | 1,402 |
| Dixième | 5,483 | 340 | 3,604 |
| Onzième | 4,259 | 283 | 2,327 |
| Douzième | 2,233 | 103 | 1,005 |
| Treizième | 1,841 | 72 | 523 |
| Quatorzième | 738 | 17 | 211 |
| Quinzième | 3,800 | 283 | 687 |
| Seizième | 715 | 102 | 281 |
| Dix-septième | 780 | 32 | 232 |
| Total | 58,380 | 2,771 | 24,741 |

| Wards | Natifs | Etrangers | Totaux. |
|---|---|---|---|
| Premier | 9,992 | 3,189 | 13,181 |
| Deuxième | 12,8[illegible]5 | 4,2[illegible]3 | 17,078 |
| Troisième | 16,449 | 5,560 | 22,009 |
| Quatrième | 7,344 | 2,188 | 9,532 |
| Cinquième | 13,207 | 4,772 | 17,979 |
| Sixième | 9,331 | 2,402 | 11,733 |
| Septième | 18,613 | 2,884 | 21,497 |
| Huitième | 7,3[illegible]2 | 2,550 | 9,932 |
| Neuvième | 10,847 | 3,845 | 14,692 |
| Dixième | 15,680 | 4,307 | 19,987 |
| Onzième | 11,547 | 3,028 | 14,575 |
| Douzième | 6,498 | 1,410 | 7,908 |
| Treizième | 4,135 | 731 | 4,866 |
| Quatorzième | 1,857 | 370 | 2,227 |
| Quinzième | 8,011 | 1,124 | 9,135 |
| Seizième | 2,504 | 353 | 2,857 |
| Dix-septième | 2,049 | 494 | 2,543 |
| Totaux | 158,[illegible] | 43,425 | 201,766 |

Nous lisons dans nos journaux français que M. Godeaux, ancien consul de France à la Nouvelle-Orléans, actuellement consul général à Shanghaï, vient d'arriver à Paris, en congé d'un an.

JOURNAUX ILLUSTRÉS.—La librairie Hébert & Cie., vient de recevoir les numéros du 19 juin de l'*Illustration* et du *Monde Illustré*.

GRAND TOURNOI AU BILLARD.—Un grand tournoi au billard pour le titre de champion du Nord et du Sud-Ouest, aura lieu le 8 juillet à 8 heures du soir à l'Académie de Musique, entre Henry Rhines, de Chicago, et Henry Miller, de la Nouvelle-Orléans. L'enjeu est de $1000.

SOCIÉTÉ DE PROTECTION DU CORPS MÉDICAL DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—Le corps médical de la Nouvelle-Orléans s'organise, en ce moment, en Société, dans le but de protéger les intérêts de l'art médical et en même temps ceux des membres de la Faculté par une entente mutuelle sur l'observation de certaines règles. Le mouvement paraît avoir une grande importance. Un avis inséré dans nos colonnes et signé des noms du Dr D. C. Holliday, président et du Dr W. H. Watkins, secrétaire, invite tous les médecins à assister à une assemblée, qui sera tenue ce soir, mardi, à huit heures dans la bâtisse centrale de l'Ecole de Médecine, Université de la Louisiane.

MEUBLES ! MEUBLES !—Allez chez M. Jos. B. Hubbard si vous voulez des meubles à bon marché. Meubles de salon meubles de salle à manger, meubles de chambre à coucher, vous pourrez les choisir dans son vaste et magnifique assortiment. Il y en a de riches, il y en a de simples, mais tous sont fabriqués avec le plus grand soin, et tous se vendent à des prix réduits.

## Affaires municipales.

Nous recevons la lettre suivante qui passe en revue les griefs de la communauté.

Monsieur l'éditeur de l'*Abeille*.

Nous avions un parc situé à proximité de toutes les parties de la ville, dans le point central du croissant. L'argent qui aurait plus que suffi pour l'améliorer nous a été et nous est encore extorqué pour payer hors de prix un autre parc qui est situé à une extrémité de la ville. Pour dessécher les cyprières qui se trouvent sur les derrières de la ville on a formé une compagnie à laquelle on nous a forcé de payer un prix de deux cinquièmes plus élevé que celui auquel des citoyens responsables s'offraient pour faire le travail. Et notez bien que là il n'y avait pas de loi politique, qu'il y avait purement et simplement des lois spoliatrices. En fait de lois politiques nous ne trouverons pas pire mais ce sera tout aussi fort. On a annexé des districts à la ville de manière, sans aucun dédommagement pour eux, à faire payer aux annexés des taxes triples. On nous a contraints à payer le double de ce que nous coûtait la police et l'on a mis notre argent à la disposition d'un bureau indépendant de notre administration municipale. Un bureau des écoles a été créé aussi indépendant de notre administration municipale et on nous a forcés à lui livrer tous les ans une somme exorbitante. Et cependant à la Législature ce sont les campagnes qui forment la majorité, et les taxes écrasantes qui nous ont été imposées pour les différents objets que je viens de dire, sont payées par la ville seule, de manière que ceux qui les ont imposées en sont exempts et leurs constituants aussi. Un des principes fondamentaux de tous les gouvernements constitutionnels : que les subsides doivent être votés par ceux qui les paient, principe dont l'origine remonte à la grande charte Anglaise, a été mis à néant pour un parc de ville, pour le dessèchement de nos cyprières aussi bien que pour les districts annexés où l'on espérait trouver des votants, aussi bien que pour les écoles gratuites où l'on voulait mêler blancs et noirs, aussi bien que pour la police dont on voulait faire une armée permanente que l'on a employée à soutenir dans les campagnes le gouvernement de fantaisie de '72, qu'en septembre '74 on voulait (avec quel succès, tout le monde le sait) employer à empêcher les citoyens de la ville d'avoir des armes. Cette même majorité qui ne nous représentait pas, passait des lois pour nous priver même du droit de nommer nos représentants municipaux ; ils nous étaient donnés par le gouverneur ; avec quels résultats administratifs ? Il y aurait ici toute une histoire à faire. Dans vos numéros du 22 et du 18 juin dernier à propos des wharves ou quais vous avez soulevé le rideau sur la manière dont nos ressources étaient gaspillées : on peut relire ces articles.

Les contributions qu'une municipalité est appelée à payer ne peuvent, pas plus que celles qu'un Etat fournit, être prélevées sans le vote des contribuables dûment représentés. Dans un cas comme dans l'autre, c'est substituer l'arbitraire au droit, et si le règne du droit vivide dans un cas comme dans l'autre, l'arbitraire corrompt et détruit au point que les historiens ont regardé comme l'aurore de la civilisation moderne le droit concédé depuis des siècles aux communes de se gouverner elles-mêmes.

A la guerre on ne se propose qu'un but : forcer son ennemi à la soumission. Le moyen était la violence, la disproportion des forces quant au nombre, quant à l'ardiement, la ruse, tout est permis. Mais en politique nationale ? . . . Les partis étant tous composés de citoyens de la même patrie, les partis ayant tous ou devant avoir tous le même but, servir l'intérêt public, il y a entr'eux une égalité de droit à ne pas perdre de vue.

En 1872, sous prétexte qu'il y avait eu des fraudes dans la tenue des élections, le bureau de *retours* radical créé *sans retours* notre Gouverneur, notre Sénat et notre Chambre des Représentants, et cette création était soutenue par une usurpation du juge de district des Etats-Unis et par une intervention de l'Exécutif fédéral. L'on corrigeait de prétendues fraudes, en en commettant de plus flagrantes, maintenues par usurpation sur usurpation. Ainsi soutenu, en 1874, le bureau de retours radical a recommencé à substituer au vote populaire les convenances de son parti. De cette manière des lois inconstitutionnelles, passées sous le gouvernement pervers de Warmoth, ont, jusqu'à présent été maintenues par la fraude et l'usurpation sous le gouvernement de fantaisie de Kellogg. En 1872, cependant, nos malheurs avaient fait scandale dans l'Union, un scandale qui venait tout au moins d'aider en 1874 à faire élire une Chambre nationale démocratique. Aussi tout en envoyant un général matamore pour nous insulter, a-t-il été ajouté un accommodement en Louisiane, au commencement de cette année. Vous vous êtes opposé à cet accommodement et, en effet, notre Chambre d'Etat seule devenant conservatrice, la loi qui crée le bureau de retours ne pourra être rappelée et Dieu sait ce qu'il nous prépare pour 1876. D'ici là n'y a-t-il rien à faire. Laisserons-nous croire que les torts à notre égard ont été suffisamment réparés ? Si le parti radical a conservé l'administration de l'Etat le parti conservateur a l'administration de la ville qui, par sa population et ses richesses, forme les deux tiers de l'Etat, et les griefs de ce parti conservateur, si on lui en inflige de nouveaux, seraient plaidés, cette fois-ci, non plus seulement devant un Congrès infidèle, comme en 1872, mais devant la nation, dont l'attention est déjà fixée, et de plus devant une Chambre nationale démocratique.

Nos administrateurs municipaux ne le contesteront pas, Monsieur le rédacteur. Quand nous les avons élus, c'était avec l'espoir qu'ils seraient nos défenseurs et non les instruments d'une législation faite au mépris de tous nos droits, avec la pensée non qu'ils appliqueraient cette législation servilement mais qu'ils la combattraient. Que les avons nous vu faire jusqu'à présent ? Réduire à invoquer le recours des Cours les créanciers que nos représentants dûment élus de nos votes populaires nous ont donnés, et favoriser ceux qui nous ont été imposés : s'efforcer de confondre les uns et les autres dans une loterie générale. Vous l'avez dit et je suis loin de le contester, leur position était difficile, horriblement difficile ; mais maintenant qu'ont-ils à craindre ? La Cour Suprême s'étant ajournée, un appel suspensif rendrait le judiciaire impuissant pour quelques mois. Le gouverneur n'a plus dans sa poche de loi pour faire disparaître nos élus. Il n'en pourra plus avoir puisque la Chambre est en majorité pour nous. Craindra-t-on que le gouverneur fasse soutenir par Grant ou lui-même Kellogg, comme chargé de l'exécution des lois, ou la Cour Suprême quand elle reprendra ses séances. Dans ce cas des exemples bons à imiter ont été donnés lors des fraudes des bureaux de retours de 1872 et de 1874. Les administrateurs, se soumettant à la force, n'auraient qu'à faire l'histoire lamentable de la Nouvelle-Orléans, passant du gouvernement militaire au gouvernement de Warmoth et de Kellogg et adresser ce sombre exposé de faits au peuple Américain et aussi à la Chambre des représentants que ce peuple vient de nommer.

Croit-on que le tableau des dilapidations des administrateurs que nous a imposés Warmoth, le tableau des scandales donnés par la conduite qu'a tenue à l'égard de la ville une majorité de la législature, agissant contrairement non-seulement aux principes de l'honnêteté, mais aussi contrairement aux principes fondamentaux du droit constitutionnel, ne produirait pas sur l'esprit de la nation autant d'effet que les fraudes de '72 et de '74.

Où en sommes-nous ? Le maire Leeds écrivait, il y a quelques semaines, un message pour dire qu'à son avis, il est indispensable de réduire à leur plus extrême limite les dépenses dans tous les départements de l'administration municipale, à laquelle il conseillait de réviser ses comptes ; *et cependant*, ajoutait-il, la réduction rendra nécessaire l'abolition de beaucoup de travaux déclarés jusqu'ici indispensables, mais mieux vaut que la communauté subisse certains inconvénients que de contracter des dettes qu'il n'y aurait pas moyen de liquider. *Et cependant*, aurait-il pu ajouter, la ville ne paie déjà plus ses dettes, non pas seulement celles contractées par des administrateurs que nous n'avions pas été appelés à élire et dont nous ne pouvions contrôler les dilapidations, mais celles encore qui ont été contractées lorsque nous jouissions de tous nos droits. *Et cependant*, aurait-il pu encore ajouter, les taxes sont exorbitantes et ne peuvent plus être payées par un nombre considérable des contribuables.

Dans un autre message, ces jours derniers, le maire Leeds dit : "Prenez du montant des taxes collectées une somme suffisante pour payer les dépenses nécessaires et indispensables de la ville ; vu les circonstances extraordinaires dans lesquelles vous vous trouvez, faites le sans souci de l'intérêt dû sur la dette. Si le conseil exerçait un contrôle sur les dépenses de la police et des écoles publiques, je recommanderais de diminuer ces dépenses jusqu'au dernier degré possible et même de les supprimer entièrement pendant un certain temps." Et pourquoi le Conseil n'exerce-t-il pas un contrôle sur les dépenses de la police et des écoles publiques ? Les lois inconstitutionnelles qui le lui défendent sont-elles plus respectables que la loi, par exemple, qui fait un devoir au Conseil de pourvoir au payement de l'intérêt et du capital des bons consolidés ? On a vu en septembre '74 ce que peut le radicalisme livré à lui-même. Qu'est-ce qui empêche de prendre le rôle des hommes de la police et de déclarer que tels et tels seulement seront payés, ou même de dire qu'on ne paiera pas la police du tout ? Qu'est-ce qui empêche de déclarer que l'on ne fera que telle et telle chose en faveur des écoles publiques ou même de dire qu'on ne fera rien du tout ?

Dans tous les pays civilisés, il y a le droit écrit et le droit coutumier ou jurisprudence en grande partie composée d'interprétations du droit écrit. Je sais que Grant se borne à la lettre de la constitution et ne reconnaît pas comme obligatoire un précédent qu'ont respecté ses treize prédécesseurs. Il pourrait aussi ne pas reconnaître comme obligatoire le principe non écrit d'après lequel les subsides que nous sommes appelés à payer doivent être votés par nous ou nos représentants dûment élus, mais ce que nous avons gagné à ce que nos gouvernants se missent au-dessus des principes pourrait bien faire comprendre au peuple Américain les avantages de l'arbitraire.

Jusqu'ici, en voyant la conduite de nos représentants municipaux, nous l'excusions mais nous en étions consternés. Avec du courage et de la décision, maintenant ils peuvent donner une nouvelle vie à l'esprit public.

Il n'est pas honteux pour un homme de cœur de céder à une force irrésistible quand elle exerce son empire, mais avant qu'elle l'exerce, si elle doit l'exercer, ne tentera-t-on aucun effort, laissera-t-on échapper l'occasion en cas de non succès, de faire voir combien nous sommes loin d'avoir obtenu satisfaction.

X.

## Souscription pour les inondés du Midi de la France.

**Cent mille personnes dans la détresse.**

Rectifions d'abord une erreur contenue dans la dépêche du 30 juin, qui nous a été transmise de New York ici. Ce n'est pas dix mille personnes qui vont, pendant des mois, dépendre de la charité publique pour subsister, c'est CENT MILLE. C'est ce que nous apprend le texte original de la dépêche inséré dans les journaux de New York du 1er juillet. Tout commentaire affaiblirait la signification de ce chiffre effrayant de misères à secourir.

Le comité exécutif s'est réuni hier soir et, comme on le verra dans un avis inséré ailleurs, il invite les porteurs de listes à opérer leur premier versement entre les mains du Trésorier, d'ici à vendredi soir, afin de pouvoir faire un premier envoi de fonds. Les listes seront publiées dans l'*Abeille* de dimanche.

M. Van Huffles, ex-première basse de notre Opéra, a offert obligeamment le concours de son talent au comité pour le cas où un Concert serait organisé. Le président a été chargé de transmettre les remerciements du comité aux divers artistes qui ont offert leurs services dans ce but.

Nous appelons l'attention du public sur un avis de M. E. Bonnecaze relativement à la liste No 52 qui a disparu de son magasin hier matin.

BILLET GAGNANT.—M. Joseph Michel, rue Roman 203, certifie ainsi qu'on le verra dans une annonce insérée plus loin, qu'ayant acheté pour 25 cents au bureau de D. Avila, Chemin du Bayou 346, au coin de la rue Johnson, le quart du billet de combinaison Nos. 8-43-70, de la loterie de l'Etat de la Louisiane, qui a gagné le prix capital de $6,000, au tirage de samedi, 3 juillet dernier, le quart du dit billet lui a été payé immédiatement et sur présentation au bureau de la compagnie.

PORT-EADS ET LE BAS DE LA CÔTE.—Le steamer Iberia, capitaine Morse, part tous les Lundis, Mercredis et Vendredis pour Buras et une fois la semaine pour la ville des Pilotes et le Port Eads. L'Iberia est un beau steamer, parfaitement commandé. Pour frêt et passage, voir l'annonce.

## CHRONIQUE DE LA VILLE.

### Le 4 Juillet.

A New-York et dans plusieurs villes du Nord, ce grand jour a été célébré particulièrement le lendemain de l'anniversaire, afin qu'il ne fût pas confondu avec le dimanche ; ou plutôt le 4 juillet a été célébré deux jours de suite : le dimanche et le lundi.

Ici nous n'avons eu qu'un jour de fête, mais ce jour s'est multiplié en divers endroits et partout la célébration a été vive, animée, splendide.

Aux Fair Grounds, il y a eu le grand pique-nique annoncé de la Société des Commis. Cette Société est nombreuse et d'immenses préparatifs avaient été faits pour rendre la célébration digne d'une des fameuses dates de l'histoire américaine. Aucune peine n'avait été épargnée, ni aucune dépense et jamais la foule des visiteurs et des curieux n'avait été si considérable aux Fair Grounds.

Les courses ont commencé à 4 heures, bien qu'il fît une chaleur extrême, et la première partie liée a été gagnée par "l'American Girl" en 2:03 1-2—2:05 1-3.

La seconde course au trot a été gagnée par Walter, cheval de M. J. Durkin, en 2:50 1-2—2:53 1-3.

Dans une course particulière, S. Brooks, cheval de M. J. Flynn a gagné le prix par 2:52 1-3—2:53 1-2.

Après les courses, une immense foule a admiré un très beau feu d'artifice auquel ont succédé les polkas, les quadrilles et les valses. Le bal a duré jusqu'à une heure fort avancée de la soirée.

JARDIN DU MAGNOLIA.

Le club des tireurs de la Nile-Orléans s'est exercé dimanche au jardin du Magnolia. Tous les membres de ce club, ainsi qu'un grand nombre de curieux, avaient été attirés par une médaille d'or offerte comme prix par le col. J. M. Parker. La distance était de 200 pas.

Le prix No 1, médaille d'or, a été gagné par A. Kakinski qui a fait 212 points.

Le second prix, gobelet d'argent, a été gagné par E. Wack qui a fait 210 points.

Le troisième prix, coupe d'argent, a été gagné par A. Wattenhofer, qui a fait 209.

Le Dr. C. Beard, a fait 208. Geo. Ober, 208, le col. J. M. G. Parker, a gagné un beau drapeau et une bouteille de brandy, qu'on a vidée à l'instant.

M. R. G. Eyrich a fait 202, M. John Arms, 197 et M. Jno. Muller 190.

Il y a eu plusieurs autres exercices à la cible, où les tireurs se sont distingués.

PIQUE-NIQUE AU PARC DELACHAISE.

La loge de la Nouvelle-Orléans No 218 a célébré son cinquième anniversaire par un grand Pique-Nique au Parc Delachaise. Cette affaire a été très brillante. Le comité d'arrangement, qui se composait de MM. Gauss, Fabian, Leitz, Schafer et Lorenz, avait pris toutes les mesures nécessaires pour que tout le monde fût content.

BAYOU ST-JEAN.

Dimanche soir, ainsi que cela avait été annoncé, pendant que l'équipage du St-John s'exerçait sur le lac Pontchartrain, quelques membres s'en étaient séparés pour venir donner sur ce bayou le très curieux spectacle d'une course en baquets. Dix personnes s'étaient fait inscrire. La distance était la largeur du bayou, du boat-house à la station des chars, aller et retour. Il y avait au moins 2000 spectateurs. Chaque baquet était monté par un homme ayant dans chaque main une petite rame, et tous les baquets étaient sur la même ligne. Etes vous prêts, messieurs, a-t-on crié ? Eh bien, en avant !

A ces mots, tous les baquetiers sont partis, mais le No 2 étant trop lourd a fait la culbute. Il a voulu alors atteindre son voisin de droite qui a sombré de la même manière. Les éclats de rire étaient universels. Quatre autres baquetiers ont partagé le sort des deux premiers et quatre seulement sur dix ont pu accomplir le voyage.

Les curieux se sont empressés de se rendre à la station ; mais il n'y avait pas assez de chars pour tant de monde et quelques personnes ont dû retourner bravement en ville *pedibus cum jambis*.

AU LAC.

Les canotiers des divers club se sont exercés le 4 juillet pour la course du 19 sur le lac, et d'après ce que nous avons vu et entendu, nous pouvons dire que la victoire sera vivement disputée.

Nous ne devons pas oublier de mentionner que les Riversides figureront dans cette course avec leurs canots ; ceux des autres Etats auront une rude besogne s'ils veulent rivaliser avec les rameurs de la Nouvelle-Orléans, ceux-ci étant résolus à ramer à mort plutôt que de céder la victoire.

BAL A LA SALLE DES TURNERS.

Dimanche, dans l'après-midi, un train d'excursion de Mobile avait amené ici 500 voyageurs parmi lesquels se trouvaient les membres de l'association des Turners de cette ville, qui ont été reçus par un comité d'arrangement. Les Turners de Mobile ont été conduits au City Hotel où les attendaient les Turners de la Nouvelle-Orléans qui avaient fait préparer pour eux une collation magnifique. Le discours de réception a été prononcé par le président de l'association des Turners orléanais, au quel ont répondu plusieurs membres de l'organisation de Mobile.

**Les saluts du 4 et du 5.**

Un salut, à l'occasion du 4 juillet, a été tiré dimanche par l'artillerie des Etats-Unis sur la place du Colysée. Un autre a été tiré hier, 5 juillet, par la corvette des Etats-Unis stationnée dans le fleuve.

**Noyé.**

Le coroner a tenu une enquête sur le corps d'un garçon de 15 ans, Félix Jones, qui s'est noyé en se baignant dans le canal du Bassin neuf. Avis aux imprudents.

**La liberté du travail et l'Union Typographique.**

L'Union typographique de la Nouvelle-Orléans a une singulière manière d'entendre la liberté du travail, et ce n'est pas seulement sur ses membres qu'elle prétend exercer son action tyrannique mais encore sur des compositeurs qui n'ont jamais appartenu à cette association.

On sait que le *Times* a réussi, comme l'avait fait l'*Abeille*, il y a plus d'un an, à s'affranchir du joug de l'Union typographique. Il emploie maintenant des compositeurs qui ne sont plus soumis aux règles de l'Union. L'un d'eux M. P. J. Durel, l'un des fils du docteur Durel, a été dimanche soir à dix heures, arrêté rue Royale par deux hommes, nommé Peck et William, qui l'ont emmené Passage de la Bourse où il s'est trouvé en présence de huit ou neuf autres compositeurs membres de l'Union, qui l'ont obligé par des menaces de violence à signer un papier par lequel il s'engageait à ne plus travailler au *Times* sans la permission de l'Union. M. Durel ne s'est pas cru tenu de respecter un engagement signé dans de pareilles conditions et il est retourné hier à son travail. Le *Times* invoque avec raison l'appui des autorités pour protéger ses compositeurs contre de pareilles violences.

**Un buste de Mgr. Perché.**

Nous avons eu occasion de voir dans l'atelier de M. A. Repetto, rue St-Louis No 77, un buste de Mgr. Perché, archevêque de la Nouvelle-Orléans, que cet artiste vient de terminer. La tête qui est de grandeur naturelle est bien posée et la ressemblance est réussie, bien que le sculpteur n'ait travaillé qu'avec l'aide d'une photographie, l'archevêque étant en France, comme on le sait. Nous pensons que l'œuvre de M. Repetto est appelée à un grand succès et que la plupart des membres du clergé des couvents et un certain nombre de fidèles voudront s'assurer un exemplaire du buste qui représente les traits du vénérable prélat.

**Une autre disparution.**

La Nouvelle-Orléans a déjà une réputation faite pour les disparutions mystérieuses. En voici une à ajouter au chapitre. M. Wm Brown demeurant 15 rue du Bassin, est parti de chez lui, samedi à 5 heures, pour aller recevoir son salaire au chantier de charbon de MM. Devergès, rue Dauphine, et depuis on ne l'a plus revu. Sa femme est très inquiète. Espérons que M. Brown aura voulu simplement faire une promenade à l'occasion du 4 juillet.

**Mutations dans la police.**

A une réunion du bureau de police tenue hier, les mutations suivantes ont été ordonnées : le capitaine Schreiber a été transféré de la police à cheval au second précinct et le capitaine B. Robinson du second précinct à la police à cheval.

Le watchmen N. Smith a été promu au grade de caporal dans le 1er précinct, et E. W. Fostrick a été nommé caporal dans la police du port.

**Toujours la vieille excuse.**

Un nommé George Adler, arrêté pour une fort vilaine action, n'a rien trouvé de mieux à répondre, sinon qu'il était ivre et qu'il ne se souvenait de rien. Or voici ce que constatent les dires de la victime et des voisins. Madame Kate Fortune, qui demeure rue Craps entre Bagatelle et St-Antoine, se rendait, dimanche matin à cinq heures, de chez elle à la boulangerie du coin, lorsqu'elle fut arrêtée par Adler qui, la saisissant par le poignet, la traîna dans une allée voisine et lui dit en tirant un rasoir de sa poche "si vous ne me cédez pas, je vous coupe la gorge." Joignant l'action à la parole, Adler lui infligea une blessure à l'épaule. Mais son voisin qui avait vu ce qui se passait avait appelé un agent de police qui vint arrêter l'homme au rasoir.

**Toujours la même histoire.**

La presse a beau enregistrer presque journellement des accidents causés par les huiles volatiles de pétrole, il s'en produit toujours de nouveaux, dus à l'imprudence.

Hier vers huit heures et demie du soir, M. C. A. Lagroue, qui demeure rue Lyon entre Tchoupitoulas et Jersey, remplissait une lampe avec de l'huile dite Parolina, pendant qu'une chandelle était allumée à quelque distance. Les gaz que la chaleur de la température faisait dégager de l'huile, ont pris feu et une explosion s'en est suivie. Deux enfants de M. Lagroue, âgés l'un de 4, l'autre de 6 ans, qui se trouvaient près de leur père, ont eu des brûlures graves aux jambes et aux pieds. M. Lagroue a eu les mains légèrement brûlés, en arrachant les vêtements en feu de ses enfants.

Faut-il répéter encore qu'il ne faut pas avoir une lumière même à plusieurs pieds de distance d'une lampe qu'on remplit d'huile.

**Imprudence.**

On doit se rappeler que les moustiquaires ne sont pas incombustibles. Pour l'avoir oublié madame Mary Phillips, a mis le feu à la sienne avec sa chandelle. Heureusement pour elle, l'agent Smith qui se trouvait à proximité, est parvenu à éteindre ce commencement d'incendie.

**Ponts en mauvais état.**

Les ponts situés à la jonction du Chemin du Bayou et des rues Robertson et Claiborne ne demande pas être réparés parce que les ponts n'étant pas doués de la parole ne peuvent rien demander, mais ceux qui passent par là le demandent pour eux.

**Tentative de vol.**

Des industriels s'étaient introduits le 4 juillet à 4 heures du matin chez M. J. R. Kent, rue Baronne No 648, et y avaient pris une malle de vêtements qu'ils avaient portée dans la cour, mais l'éveil ayant été donné, nos hommes n'eurent que le temps de filer en laissant leur butin derrière eux.

**Querel et coup de couteau.**

Un nègre du nom de Sampson a été attaqué le 4 juillet à 3 heures et demie après midi, par deux philistins de couleur, dont l'un répondant au nom de Paul Lambert lui a donné un coup de couteau au bras droit. Le blessé a été pansé à la pharmacie de M. Robin, au coin des rues Ste-Anne et Robertson ; sa blessure n'est pas dangereuse. Ses deux assaillants ont disparu.

**Une mauvaise manière de célébrer le 4 juillet.**

Un nègre du nom de John McGarry qui demeure rue Jackson, en face de l'église du Mont Zion, a trouvé plaisant, pour célébrer le 4 juillet, de décharger son revolver dans l'église pendant le service et il a blessé une négresse, Mme Reed, assez légèrement d'ailleurs. En attendant qu'une instruction établisse s'il y a eu crime ou simplement légèreté de la part de John, il a été écroué au 6me précinct.

**Un procès d'incendies.**

MM. Bayly et Pond ont intenté devant le juge Hawkins à la compagnie d'assurance du Croissant et à son président, M. Thos. A. Adams, une demande en $50,000 de dommages et intérêts, sous prétexte que les défendeurs se sont coalisés avec la compagnie London et Lancashire, pour les accuser d'avoir mis le feu chez eux, cela dans une réponse à une poursuite en paiement du montant des polices d'assurances.

**Le Club Social de la Harpe d'Or.**

Une élection annuelle tenue le 4 juillet pour la nomination des officiers de ce club, a donné les résultats suivants : P. Lange président (réélu), A. A. Auglade vice-président, H. E. Capdau secrétaire enregistreur, Chas. Aron secrétaire-comptable, M. Huet, trésorier, (réélu), T. Bare, gardien.

**La compagnie No 8 du Phœnix.**

Nous remercions cette compagnie de la brillante sérénade qu'elle nous a donnée hier soir, à son retour d'Océan Spring où elle s'était rendue samedi soir pour y célébrer la grande fête nationale, et nous pouvons dire qu'elle l'a célébrée dignement. La fête a commencé par un grand bal donné dans la nuit du samedi au dimanche. Il y avait plus de 200 dames. En sorte que les danses ont été vives et animées.

Une partie de base ball a été jouée le dimanche et la clôture s'est faite par une partie de tir à la cible où plusieurs carabiniers, nous assure-t-on, ont montré une adresse extrême et digne des fameux tireurs américains qui ont battu les tireurs irlandais à Dollymount. Jamais les beaux ombrages d'Océan Spring n'avaient abrité tant de monde contre les rayons ardents du soleil du 4 juillet.

27

**Trois choses précieuses qu'on peut avoir.**—Un bon appétit, une digestion vigoureuse et un sommeil tranquille sont les trois avantages qui en assurent beaucoup d'autres, et qu'on peut obtenir par l'usage quotidien des **Hostetter's Stomach Bitters**. L'estomac, fortifié par ce tonique, disposé avec promptitude des aliments qu'il reçoit et bientôt apprend en demande davantage ; et la cervelle, affranchie de toute peine et de toute langueur par ce cordial salutaire, anodin et stimulant, jouit à l'heure du repos de cette placidité tranquille et sans rêve pour laquelle nul autre bienfait de la Providence ne peut faire compensation. En outre de ces trois désirables résultats, le physique entier est fortifié contre les attaques de la maladie par cet agent, vivificateur et procecteur qui, à tout prendre, est le plus désirable comme il est sans aucun doute le remède le plus populaire qui existe.

SYMPATHIE POUR LES INONDÉS A NEW-YORK.—Le *Courrier des Etats-Unis* publie une première liste de souscription en faveur des inondés, liste sur laquelle notre confrère s'inscrit pour cent piastres.

Nous lisons dans le *Messager Franco-Américain* :

La presse américaine continue à s'occuper avec un vif intérêt de la calamité qui s'est abattue dans le midi de la France. Nous enregistrons avec une vive reconnaissance l'article suivant du *World*, de New-York :

"Chaque nouvelle dépêche fait un récit plus effrayant des grandes inondations dans le midi de la France. On n'en a pas vu de semblables de ce siècle, et il est à croire qu'il n'y a pas d'exagération dans le rapport que plus de cent mille personnes ont été laissées sans asile et sans ressources par la calamité rapide qui a ravagé un si grand espace. Toute la France est debout, envoyant de l'aide aux victimes, et nous ne doutons pas que toute l'Europe civilisée se hâtera de participer à cette bonne œuvre. Quoiqu'il en soit, nous espérons que les Américains n'oublieront pas en ce moment la façon généreuse et libérale dont la France, ployant elle-même sous les terribles fardeaux de la guerre désastreuse de 1870-71, a tendu ses mains encore saignantes au secours de Chicago à l'heure de sa rude épreuve. Les temps sont difficiles en Amérique, il est vrai. Mais ils étaient encore plus difficiles en France pendant l'hiver de 1871 ; et il serait peu honorable pour notre peuple de rester à écouter, sans s'émouvoir et sans faire un effort pour se rendre utile, la lamentable histoire de ruine qui nous arrive des vertes vallées et des anciennes villes des Pyrénées."

On lit dans le *Herald* :

"L'étendue des désastres produits par les inondations dans le midi de la France semble augmenter à chaque dépêche. Les nouvelles officielles annoncent que les pertes matérielles s'élèvent au moins à cent millions de dollars et qu'il y a eu plus de mille personnes noyées. Des villes ont été jetées bas, des plantations ont été inondées, des vignobles détruits ; cette admirable vallée de la Garonne, si chère à tous ceux qui aiment les généreux vins de France, est maintenant le théâtre de ravages si étendus que les premières autorités de la République ont cru de leur devoir d'accourir sur le lieu du désastre, pour activer l'arrivée des secours. Ne négligeons pas cette occasion de montrer notre sympathie pour les Français. Peu de choses auraient autant d'effet pour resserrer les liens entre les deux pays, qu'une belle souscription de notre nation. Le peuple français n'a jamais été sourd à la voix de l'Amérique ; nous l'avons bien vu lors de l'incendie de Chicago. Si les Américains veulent donner une preuve de leurs bons sentiments pour la France, s'ils veulent lui prouver leur reconnaissance pour la sympathie qu'elle ne leur a jamais refusée, qu'un tel désastre excite leur générosité, et qu'ils aident les autorités des bords de la Garonne à soulager les misères des populations si cruellement éprouvées."

Décédé dimanche, le 4 juillet, à 10 heures du matin, NESTOR SAMUEL, à l'âge de vingt-quatre ans, natif de Lunéville, département de la Meurthe, France.

**Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association.**—Au No. 19 de la rue du Camp, Nouvelle-Orléans, 4 juillet 1875.—Avis est donné aux membres de la Société de la mort de W. P. Harper, décédé à la Nouvelle-Orléans, le 3 décembre 1874 ; de la mort de David Moores, décédé, à la Nouvelle-Orléans, le 21 décembre 1874 ; de la mort de D. C. Byerly, décédé, à la Nouvelle-Orléans, le 31 décembre 1874. Ils sont requis, sans autre avis, de venir payer, aux bureaux de la Société, No 19 de la rue du Camp, $1 25 sur chacun de ces décès, d'ici au 11 août 1875, à 4 heures P. M.

R. W. YOUNG, Secrétaire.

5juillet—au 11

**Mariages et Décès annoncés dans les journaux de la Ville, durant la semaine.**

MARIAGES.

John Harnett à Miss Mary Forbraz.
Thos. O. Dyer à Miss Mary Winchester.
George B. Wilton à Miss L. M. Scott.
Léonce Martin à Mlle Angelina Joseph.

DÉCÈS.

Un enfant de 14 mois de Chs. Elchinger.
Veuve Erasmus Nichols, 66 ans.
J. Gustave, 9 ans, fils du Dr. G. F. Walker et de Charlotte Hixson.
Benjamin Albertson, 32 ans, Mississippi.
James H. Swett, 25 ans, Floride.
Un enfant de 2 ans, fils de T. Reynolds et de Mary Sullivan.
Capitaine Gilles M. Maillet, 71 ans, Caroline du Nord.
Jean Marie Sommet, 40 ans, France.
Dame M. M. Beal.
Mary Ann, fille unique de Thomas Reynolds.
Un enfant de James Duffey et Mary J. Learney.
Maggie J. Irwin, 3 ans et demi.
Winifred O'Hara, 8 ans, Irlande.
John C. Doelling, 36 ans et 7 mois, Nile-Orléans.
George Mahar.
Un enfant d'un mois de F. L. Cope.
Un enfant de 3 mois de Mary Ann et Peter Reilly.
Un enfant de 2 mois et demi, fils d'Ed. Baker et d'Helen Wood.
Mistress Frances P. Butler, femme du colonel Butler, d'Iberville.
Un enfant de 14 mois, fils de Charles et Elizabeth Eckinger.
Dame José Cuadrado, 47 ans, Louisiane.
Peter Ford, 40 ans, Irlande.
Alexandre Debrunner, 27 ans, Suisse.
Lawrence Carey, 66 ans, Irlande.
Mme Mary Cronin, 50 ans, Irlande.
Joseph Brown, 47 ans, Angleterre.
Albert Girandon, 27 ans, France.
Un enfant d'un mois, de Ed. Cope et d'Isabelle Peterson.
Mme Sarah Hanley, 65 ans, Irlande.
Une enfant de 3 ans, fille de Thomas Shey et de Catherine McConey.
Louis Jules Fret, 30 ans, France.
Dame Ovignac d'Orville, 59 ans, Cuba.
Dame Ronnette Desdunes, 74 ans, Cuba.
Pascaline Cabannes, 3 ans, N. Orléans.

## Souscription pour les Inondés du midi de la France.

Le comité exécutif désirant faire dans le plus bref délai, un premier envoi de fonds en France, invite les porteurs de listes qui auront reçu un certain montant, à en faire le versement d'ici à vendredi prochain entre les mains du trésorier, M. J. B. Camors, au bureau du Workingmen's Bank, rue du Canal No 91, de neuf heures à trois heures. Les listes ainsi reçues seront publiées dans l'Abeille de dimanche.

Par le Président, F. LIMET.

J. B. MONDIEGT, Secrétaire. 6juil—4t

## Liste de Souscription égarée.

La liste de souscription pour les inondés du midi de la France, portant le No 52 et ayant mon nom et celui de mes enfants en tête, ayant disparu de mon magasin où elle était déposée, je prie la personne qui l'aurait en sa possession, de me la faire remettre immédiatement, personne n'étant autorisé à recueillir des souscriptions avec cette liste que moi-même.

E. BONNECAZE,
Coin Royale et St. Pierre.

6juil—1t

## Metropolitan Loan and Savings Bank.

**Au No 14 de la rue du Camp.**

CETTE banque prête sur diamants, montres, bijoux et argenterie, à un intérêt de 4 pour cent par mois ; elle fait de forts prêts sur marchandises en entrepôt, à 2 pour cent par mois.

T. D. VAN HORN, Caissier.

5juil—1 mois.

## Au Public.

Nouvelle-Orléans, 5 juillet 1875.

LE soussigné certifie qu'il était porteur du 1/4 du billet combinaison Nos 8, 43, 70—classe 157 de la Loterie de l'Etat de la Louisiane—billet qui a gagné le premier prix de six mille piastres, samedi, 3 juillet 1875. Le dit quart avait coûté vingt-cinq cents au bureau de D. Avila, No 346 du Chemin du Bayou, coin Johnson. Le montant en a été promptement payé sur présentation aux bureaux de la Compagnie.

JOSEPH MICHEL,
au No 203 de la rue Roman.

6 juillet—1t

## On désire acheter,

AU comptant, un CHEVAL doux et sain, de 6 à 7 ans, de bonne grosseur et ayant bonne mine. S'adresser à B. PIERRE, rue Broad, entre les rues Orléans et Ste-Anne.

6 juil—3t.

## Le grand Remède anglais.

**Le baume de Syricum et les pilules toniques.**

LA FAIBLESSE DES NERFS.

Quelque obscure que soit la cause qui y contribue, qui rend si commune la faiblesse des nerfs—maladie dont près de la moitié de la population adulte est victime—nous acquérons, de jour en jour et d'année en année, que ces dérangements et ces affections nerveuses, depuis la névralgie la plus légère, jusqu'à

L'abattement, l'épilepsie ou les crises augmente avec une rapidité effrayante.

Il n'y a pas de remède qui triomphe aussi vite de l'épilepsie ou des crises que le baume de Syricum et les pilules toniques.

**Les maladies des reins**

et d'autres maladies cèdent au baume de Syricum et aux pilules toniques.

Si les parties aqueuses de notre nourriture restent dans le corps, il en résulte de graves effets. Les mots ne sauraient donner une idée des souffrances de ceux qui sont atteints de maladies des reins ; la gravelle, l'inflammation de la vessie et des moindres délicates des organes urinaires sont les conséquences du séjour de l'eau dans le corps.

**L'ivrognerie.**

Le baume de Syricum et les pilules toniques sont les seuls remèdes dont l'expérience a démontré l'efficacité pour les personnes qui ont abusé des liqueurs alcooliques. Ils détruisent entièrement le penchant à la boisson et rendent les forces et la santé aux victimes de l'intempérance. Un seul essai le prouvera.

**L'opium.**

L'usage de cette drogue a perpétuellement comme stimulant, par les hommes et par les femmes—drogue qui anéantit les organes de la digestion, bouleverse le système nerveux et abrutit l'être intelligent, a fait du

**Baume de Syricum et des pilules toniques**

un véritable trésor, car ils détruisent le désir, rétablissent les nerfs et la santé même quand on a pris de l'opium en grande quantité et pendant des années.

En vente chez les pharmaciens.

Agents pour la vente en gros :
E. MONTEUSE & CO., Nouvelle Orléans, La.
COLLINS BROS, St Louis, Mo.
JOHN D. PARKER, Cincinnati, Ohio.
Demandez le livre du Dr. G. EDGAR LOTHROPS, Boston, Mass. 6juil—1 an.

## Association de Protection du Corps Médical de la Nile-Orléans.

Une assemblée de l'Association de Protection du Corps Médical de la Nouvelle-Orléans sera tenue le MARDI 6 JUILLET, à 8 heures du soir, dans l'édifice central du "Medical Department", de l'Université de la Louisiane. Tous les médecins sont instamment invités à y assister.

Par ordre de
D. C. HOLLIDAY, D. M., Président.
W. H. WATKINS, D. M., Secrétaire. 6juil—1t

**Etat de la Louisiane, Bureaux de l'enregistrement des votants de l'Etat.**—Nouvelle-Orléans, 4 juillet 1875.—**Avis**—Les personnes qui auraient connaissance d'omissions ou d'irrégularités quelconques de la part des surveillants assistants ou de leurs commis, dans le recensement, sont priées d'en informer l'enregistreur des votants afin que ces erreurs puissent être rectifiées avant la compilation.

Les personnes à qui l'on aurait laissé des blancs qui n'ont pas été réclamés voudront bien les envoyer au soussigné, par la poste ou autrement.

WILLIAM WRIGHT,
Enregistreur des votants de l'Etat.

4juil—1sem.

**AVIS.**—Une assemblée régulière du Conseil Central de l'Union des Propriétaires aura lieu, au "Hawkins' Saloon," MARDI, 6 du courant, à sept heures et demie du soir.

ARCHIBALD MITCHELL, Président.
W. R. RICHARDSON, Secrétaire.

3juil—2tDMar

## La Majagua.

**50,000** Non Plus Ultra REGALIA CHICA, DEL REY &c., reçus par les derniers arrivages de la Havane et à vendre par F. A. GONZALES ET FRÈRE, Coin Camp et Commune, Coin Union et Carondelet, Et au No 2 rue Carondelet.

4 juil—4t

## BERCIER & DE SMET,

### Importateurs, No. 5 rue Tchoupitoulas.

**SEULS AGENTS POUR LE SUD, DE**

JULES ROBIN & CO., Cognac ;
SEIGNOURET FRÈRES, Bordeaux ;
MARIE BRIZARD & ROGER, Bordeaux ;
TOUSSAINT COSNARD, Bordeaux ;
DUPRAT, CLÉMENT & MAUREL, Bordeaux ;
GOLSBOROUGH, FOSTER & CO., Baltimore ;
JONES KAVENSON & SONS, Philadelphie.

Ordres exécutés à Bordeaux, &c., aux prix les plus bas.

Offrent en DÉBARQUEMENT
VINS—Chateau Dillon, Chateau Talbot, Chateau Terrefort, Côtes de Bourg, Cussan, Porto de Port Vendres, Sherry de Cette, &c. &c.
HUILE D'OLIVE—de James Plagniol.
VERMOUTH—Noilly, Prat & Co.
PÂTES D'ITALIE—Macaroni, Vermicelle &c.
CERISES ET FRUITS ASSORTIS—Toussaint Cosnard.
EAUX MINÉRALES—Vichy & St Galmier.

— En magasin —

VINS—Chateau Dillon, Margaux, Planquefort, Côtes de Frousac, Montferrand, Castelfranc, Castelmoron, Chateau Yquem, Sauternes, Bonnes : Porto et Sherry.
EAUX DE VIE—Cognac et Rochelle en 1/4, 1/8, barillets, bouteilles et 1/2 bouteilles.
CHAMPAGNES, ABSINTHE, KIRSCH, SARDINES SANS ARÊTES, VINAIGRE DE VIN BLANC, BOUCHONS, SAVONS, &c.
WHISKY—RYE et autres, dans tous les prix.

4juil—tf

## PAUL GELPI & BRO.,

### Négociants-Commissionnaires,

IMPORTATEURS DE

**Vins, Cognacs, Liqueurs, Absinthe, Kirsch, Vermouth, Huile d'Olive, Pâtes d'Italie, Conserves alimentaires, &c.,**

**41 RUE DECATUR, NILE-ORLÉANS.**

OFFRENT à vendre en magasin, en entrepôt de douane et au débarquement du navire DOMENICO LANATA, de Gênes :

| | |
|---|---|
| 750 caisses | Vermouth Noilly Prat & Cie. |
| 30 " | Fratelli Cora. |
| 50 " | Martini Sola & Cie. |
| 1000 " | Macaroni, Vermicelli, pâtes assorties. |
| 100 | demi-caisses do |
| 100 | quart-caisses do |
| 50 " | Pastinca fine |
| 50 | ferbanes Champignons secs de choix. |
| 50 " | Conserves de Tomates. |
| 50 | caisses Muscat supérieur Ricaldone. |
| 5 " | Vins fins assortis d'Asti. |
| 50 " | Savons de Castille véritable. |
| 2 " | Thons à l'huile. |
| 3 " | Moscardini. |
| 3 " | Cédrat de Livourne. |
| 5 " | Fromage Romain. |
| 20 meules | Parmesan. |
| 6 | balles stockfish. |
| 20 | caisses Huile d'Amandes douces 1er choix. |
| 5 | barils Gomme Arabique. |
| 100 | caisses Huile Sublime de Lucques Carlo Nemach. |

Du vapeur WARRIOR, de Liverpool.

| | |
|---|---|
| 50 caisses | Genièvre "Anchor Brand." |
| 50 " | "Great Eastern." |
| 50 " | "Bell Brand." |
| 20 | barils Garbances d'Espagne. |

Du navire STE-GENEVIÈVE, de Bordeaux.

15 barriques et 3 demi-barriques Vin rouge de la célèbre marque Vve Bachelot, Cantenac Médoc.

| | |
|---|---|
| 20 | barriques Vin blanc Narigue et Bigourau. |
| 10 " | rouge P. Clément & Cie. |
| 5 " | " Blanc & Cie. |
| 50 | barils Vinaigre de Vin blanc Cusoll. |
| 50 caisses | |
| " | Fruits à l'Eau-de-vie "Cosnard." |
| " | Liqueurs assorties "M. Brizard & Roger." |
| " | Moutarde "Dessaux." |
| " | Thons en purée Bayle & Co. |
| " | Asperges de choix. |
| " | Sardines sans arêtes en 1/4 et 1/2 boîtes. |
| 20 | canons Prunes d'Ente J. Fau. |
| 25 | caisses Champignons au naturel. |
| 60 | caisses Eau-de-Vichy. |

Du navire ENEA, de Marseille.

| | |
|---|---|
| 250 caisses | Vermouth Noilly Prat & Cie. |
| 15 " | Muscat supérieur Noilly Prat & Cie. |
| 15 " | Frontignan. |
| 5 " | Jourdan Brive. |
| 5 " | Bardaud. |
| 5 " | Punch au Rhum. |
| 250 | paniers, Huile Coqueil 22 et 11 oz. |
| 5 | caisses Eau fleurs d'oranger. |
| 5 | balles de 15 milliers Bouchons, réguliers. |

4juil—3t

## U. MARINONI,

### 69 VIEILLE-LEVÉE.

EN débarquement des navires DOMENICO LANATA, de Gênes et ENEA, de Marseille

| | |
|---|---|
| 1000 | caisses MACARONI, VERMICELLE et PATES ASSORTIES. |
| 250 | caisses Vermouth italien MARTINI SOLA. |
| 750 | paniers Huile d'Olive PLAGNIOL de JAMES |
| 250 | do do do AUBIN. |
| 1000 | caisses Vermouth NOILLY PRAT. |
| 1-5 | Bques Vin de Bandol SUQUET. |
| 150 | quarts et huitièmes PORTO, B. REIG. |
| 100 | quart SHERRY, F. VALLETTE. |
| 200 | caisses SAVON de CASTILLE. |
| 10 | caisses Eau de fleurs d'oranges. |
| 10 | Estagnons. |
| 50 | balles bouchons pointus réguliers. |

A vendre par U. MARINONI, 69 Vieille Levée.

4juil—6t.

Les consignataires par le brick italien "ENEA", capitaine Doderi, de Marseille, sont priés de venir prendre livraison de leurs marchandises sur la Levée au coteau No — Second District, autrement elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.

Aucune réclamation ne sera valable si elle n'est faite et constatée avant de prendre livraison de la marchandise.

U. MARINONI, 69 Vieille-Levée.

4 juillet—3t

Ni le capitaine, ni le consignataire du brick italien "ENEA" venant de Marseille, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit brick.

U. MARINONI, 69 Vieille-Levée.

4 juillet—3t

## Avis.

Ni le capitaine, ni le consignataire du navire français Ste-GENEVIÈVE, capitaine Demenaut, de Bordeaux, ne seront responsables des dettes que pourrait contracter l'équipage du dit navire.

U. BASSETTI,

4juil—1. 70 et 72 rue Peters, près Poydras.

**Avis aux consignataires.**

Le navire français Ste-GENEVIÈVE, capitaine Demenaut, venant de Bordeaux, commencera son déchargement MARDI 6 juillet, au poteau — Deuxième District. Les consignataires sont requis de venir prendre livraison de leurs marchandises, faute de quoi elles seront emmagasinées à leurs frais et risques.

Aucune réclamation ne sera reconnue, si elle n'est faite et constatée sur la Levée.

U. BASSETTI,

4juil—3t 70 et 72 rue Peters, près Peters.

## En débarquement des navires

**Ste-Geneviève, de Bordeaux, Enea, de Marseille, et Domenico Lanata, de Gênes.**

| | |
|---|---|
| 150 | Barriques Vin Rouge, St Loubès, G. Leforestier. |
| 25 | barils Vin Rouge, St Emilion G. Leforestier, supérieur. |
| 30 | demi-barriques Vin B'auc, Graves, Leforestier. |
| 25 | barils Vinaigre de vin blanc. |
| 400 | caisses do do |
| 50 | do Cognac Comandon. |
| 15 | do do do |
| 20 | do do do |
| 60 | do Petits-Pois extra fins. |
| 250 | do Vermouth, Noilly Pratt & Co. |
| 50 | paniers Huile d'Olive, Plagniol, grandes et demi-bouteilles. |
| 500 | caisses Vermouth, Martini Sola & Co. |
| 100 | caisses Macaroni et Vermicelli Italien. |

A vendre par U. BASSETTI,
4juillet—3t 70 et 72 rue Peters, près Poydras.

## En débarquement

des navires "Ste-Geneviève", "D. Lanata" et "Enea" venant de Bordeaux et de Marseille.

| | |
|---|---|
| 50 | caisses Champagne, Eugène Clicquot, pts. |
| 50 " | qts. |
| 100 | barriques Vin rouge, Chateau Bellevue. |
| 50 " | Chateau de France. |
| 25 " | Ducla frères. |
| 20 " | St-Julien, Médoc. |
| 50 | pipes Vin Blanc, Graves. |
| 20 | pipes Vin Rouge, Roussillon. |
| 75 | quarts Porto, J. Lamothe. |
| 75 | huitièmes Porto, J. Lamothe. |
| 25 | quarts Sherry, V. Jauve & Co. |
| 50 | caisses Absinthe, E. Pernod. |
| 100 " | Vermouth, Martini, Sola & Co. |
| 100 " | Noilly, Prat & Co. |
| 200 | paniers Huile d'Olive, A. Puget, grandes et demi bouteilles. |

A vendre par J. MANDIN & CO.,
5juillet—3t 57, rue Decatur, 57.

## En débarquement

des navires "ENEA" de Marseille et "STE-GENEVIÈVE" de Bordeaux.

| | |
|---|---|
| 100 | 1/4 Burgundy Port F. V. |
| 100 1/8 | do do do |
| 325 | paniers huile d'Olive 24 demi-bouteilles, De Pessol. |
| 300 | caisses Vermouth Noilly Prat. |
| 10 1/8 | Cognac "Arzac Seignette." |
| 100 | caisses Absinthe E. Pernod. |
| 20 | " Kirsch |

A vendre par AMÉDÉE COUTURIÉ,
4juil—3t 39 rue Vieille-Levée.

## Confiserie.

M. J. JANE annonce à ses amis et au public en général, qu'il fera l'ouverture de sa nouvelle CONFISERIE, le SAMEDI 3 juillet, au No 164 rue du Canal, vis-à-vis l'église du Christ, et sollicite le même patronage qui a été accordé à son établissement précédemment situé à l'encoignure Remparts et Canal.

Ne pas oublier le No 164 rue du Canal.

27juin—1m.

**Banque du Sud.**—Nouvelle-Orléans, 2 juillet 1875.—A une réunion tenue ce jour, le Conseil de Direction a déclaré un dividende semestriel de quatre pour cent, payable le 5 du courant.

J. GARR, Caissier.

4juil—6 f.

**Banque Nationale de la Louisiane.**—Nile-Orléans, 30 juin 1875.—A une réunion des directeurs, un dividende de cinq pour cent sur le capital a été déclaré payable, à la Nouvelle-Orléans, sur demande, et, à New York, au local de la banque de Winslow, Lanier, Co., à dater du 5 Juillet prochain.

A. LURIA, Caissier.

1er juil—6f

**Bureaux de la compagnie du chemin de fer de la Nile Orléans et de Carrollton.**—Nile-Orléans, 30 juin 1875.—Le 28 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été déclaré un dividende de cinq pour cent, qui provient du bénéfice des six derniers mois et sera payé à dater du 20 juillet.

F. MCBRIDE, Secrétaire.

1er juil—10f

**Banque Nationale de l'Etat, de la Nile-Orléans.**—Nile-Orléans, 29 juin 1875.—Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, un dividende semi annuel de quatre pour cent a été déclaré payable aux actionnaires à dater du premier Lundi de juillet prochain.

CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

30juin—6f.

**Banque Germania Nationale.**—Nouvelle-Orléans, 29 juin 1875.—Aujourd'hui, à une réunion des Directeurs, un dividende semi annuel de SEPT ET DEMI (7 1/2) POUR CENT a été déclaré payable aux actionnaires, sur demande.

HERM. ROESL, Caissier.

30 juin—6f

**New Orleans Canal and Banking Company.**—New Orleans 28th June 1875.—At a special meeting of the Board of Directors held this day a semi-annual Dividend of Four per cent was declared, payable to the stockholders on and after the first Monday of July next.

CH. JUMONVILLE, Cashier.

juin 29—15 t.

**Banque du Canal de la Nile-Orléans.**—Nile-Orléans, 28 juin 1875.—Aujourd'hui, à une réunion spéciale des Directeurs, il a été déclaré un Dividende semi-annuel de quatre pour cent, qui sera payé aux actionnaires à dater du premier Lundi de juillet prochain.

CH. JUMONVILLE, Caissier.

29juin—15 f.

**Banque Nationale Mutuelle.**—Nile-Orléans, 15 juin 1875.—AUJOURD'HUI, à une séance régulière des Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, de convoquer une assemblée des actionnaires de cette banque à l'effet de considérer s'il convient d'en réduire le capital.

L'assemblée aura lieu au local de la Banque, No 10 de la rue du Canal, le LUNDI, 19 juillet, à midi.

JOSEPH MITCHEL, Caissier.

16 juin—5 sem.

## CHEMISES FRANÇAISES

### Chemises Françaises,

CHEZ

## B. SEMBRE,

COIN ST-LOUIS ET ROYALE,

### Grande Réduction de Prix.

| | |
|---|---|
| Chemises Blanches, devant toile | $17 00 doz |
| Do plus fines | 21 00 doz |
| Do supérieures | 24 00 doz |
| Do extra supérieures | 27 00 doz |
| Chemises Charvet, devant toile | 30 00 doz |
| Chemises blanches, TOUT TOILE | 36 00 doz |
| Chemises Percale couleur | 18 00 doz |
| Chemises couleur, toile d'Alsace | 21 00 doz |
| Chemises pour voyage (Oxford) | 21 00 doz |
| Do supérieures | 24 00 doz |
| Chemises fantaisie, application couleur | 30 00 doz |
| Chemises toile grises | 18 00 doz |
| Chemises devant toile pour enfants | 12 00 doz |

**Tous les genres à plastrons, grands plis et petits plis, avec ou sans cols.**

**Beau choix de Cols Français, Manchettes, Cravattes, Mouchoirs, Chaussettes, Chemises de peau et Caleçons, En-tout-cas, Parasols.**

**Costume de bains.**

**Grande spécialité de Voitures d'Enfants.**

10 juin—1m dis—DMarJ

## Bureau de Prêt du Peuple.

**Coin Royale et Conti.**

PRÊTS libéraux faits sur dépôts de Diamants, de Montres, de Bijoux et de toute espèce d'articles. 27juin—3m

## Graines d'Oiseaux.

REÇU et à vendre par JOSEPH BARBA, **255** Vieille Levée—**20 sacs "Canary Seed."**

2juil—3t.

## Restaurants, Hôtels, &c.

### M. JEAN MAILLHO,

**Propriétaire du Restaurant de Toutes Saisons.**

PRÉVIENT ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général, qu'il a pris le Restaurant de Toutes Saisons au No. **153** de la rue Chartres, près Jefferson. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront tout le confort désirable. 2juil—3m

## Grand Ile,

**PENSION PRIVÉE.**

L'ouverture de l'hôtel de ce célèbre endroit de bains a eu lieu le 17 juin 1875. Le bateau à vapeur "Kate Dickson," du marcheur, fait un service régulier, deux fois par semaine, du bayou des Allemands. Il se rend au chemin de fer de Morgan. Le prix du passage est de $2.50 pour l'aller et autant pour le retour ; celui de la pension est de $2 par jour, $11 par semaine et $40 par mois.

Pour plus de détails s'adresser à GEO. WILLOZ, Propriétaire.

22 juin—1m.

## HOTEL SHADY GROVE,

### à BILOXI, (Mississippi.)

Mr. URBAIN RAMBAUD a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général qu'il vient de réparer son hôtel et qu'il est prêt à recevoir tous ceux qui voudront bien y venir passer la saison d'été. On trouvera chez lui tout le confort désirable. Ses prix seront des plus modérés. 28 mai—2m.

## HOTEL DE L'EUROPE,

### A Biloxi.

M. BOULO prévient ses amis et le public en général qu'il vient de réparer son établissement et qu'on y trouvera à des prix modérés, tout le confort désirable. Il se recommande aux voyageurs et aux touristes de la Nouvelle-Orléans.

27 mai—3m.

OUVERTURE DU

## RESTAURANT et HOTEL

### De Joseph Pacteau,

**Le 1er mai 1875,**

A EST-PASCAGOULA, MISS.

J'ai l'honneur d'annoncer à mes clients que j'ouvrirai mon hôtel et restaurant, le 1er mai 1875, à Est-Pascagoula. On y trouvera en tout temps, apprêtés au goût français, les meilleures viandes, gibier de toutes sortes, poissons et légumes.

Heures des repas à la carte.—Déjeuner, de 8 à 10 heures ; dîner, de 2 1/2 à 4 heures.

Prix de la pension, **$15** par semaine, ou **$2.50** par jour, avec logement.

De voitures et des bateaux de plaisance seront toujours au service des pensionnaires.

27avril—3m

## Restaurant des Quatre-Saisons.

MR. JOHN BOSIO, propriétaire du **Restaurant des Quatre-Saisons**, prévient ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général, qu'il a transporté son restaurant du No. **155** de la rue de Chartres au No **111** de la même rue, entre St-Louis et Conti. Il profite de cette occasion pour remercier le public de sa bienveillante continuation de son bienveillant patronage. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers au premier, et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne y trouveront tout le confort désirable. Le restaurant sera ouvert jusqu'à minuit. 10janv—6m

## Commercial Restaurant,

**107**...........Rue de la Douane...........**107**

## MM. GERMAIN & AUGUSTE,

**PROPRIÉTAIRES.**

ON y trouvera tant ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix ; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers pour dîners ; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix réduits.

Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

1 oct—1an

## SOURCES DE BLADON.

**Le meilleur endroit de Bains du Sud.**

CES CÉLÈBRES SOURCES sont situées dans une forêt de pins, à 100 milles au-dessus de Mobile et à 24 heures de la Nouvelle-Orléans, d'où l'on y arrive facilement. La salubrité de l'endroit est incomparable.

Les plus habiles chimistes du pays ont analysé les eaux qu'ils ont déclarées les MEILLEURES DU MONDE. Des centaines de guérisons attestent le fait. Il n'y a rien de meilleur dans le monde pour les maladies chroniques de l'estomac, des entrailles, les reins, du foie, de la rate, de la syphilis, des rhumatismes et des maladies auxquelles les femmes sont sujettes.

L'hôtel est vaste, et, avec les cottages qui sont bien construits et agréables, peut recevoir trois cents personnes.

Les visiteurs trouveront dans les soins qu'exigent leur état. Les personnes qui cherchent le plaisir y trouveront UNE SALLE DE BAL, UN BEAU CORPS DE MUSICIENS, UNE ARÈNE DE PATINAGE, UNE SALLE DE BILLARD ET UNE SALLE DE JEU DE QUILLES.

Les maisons sont pourvues de tout le confortable désirable. Il y a de l'eau pure et saine pour l'été.

La buvette est pourvue des liqueurs et des vins les plus fins. Les voyageurs qui viennent de Mobile les MARDIS et SAMEDIS SOIRS et arrivent à Bladon le lendemain matin.

Pension, par semaine. **Quinze piastres**, par mois. **Cinquante piastres** ; enfants et domestiques de couleur, moitié prix ; domestiques blancs, $10. MM. ISAACSON, SEIXAS & CO aux Nos 48 et 50 rue du Canal, sont chargés de la vente des eaux de Bladon en barils, et donneront aux personnes qui le désireraient les renseignements dont elles auraient besoin.

J. CONNER & CO., Propriétaires.

12 mai—3m

## Vor. MAIGNAN,

### NEGOCIANT - COMMISSIONNAIRE,

SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU

## CHATEAU PAPE CLÉMENT,

Des VINS FINS de A. de LUZE & fils, et LARRONDE frères. Des COGNACS VINEYARD PROPRIETORS, GAUTIER Frères, SUTTON, et GOLDENBURG. Importateur des EAUX-DE-VIE CASTILLON & Cie., des SHERRY et BURGUNDY PORT de PAUL EMILE THOMAS, B. REIG, MARIGO & Cie. ; des SARDINES GILLET ; du GENIEVRE La CLOCHE ; de VINS ROUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, FRUITS, CONSERVES, etc., etc., etc.

**23 et 25 - - - - Rue Bienville - - - - 23 et 25**

27 déc—1an NOUVELLE-ORLEANS.

## CIGARES, CIGARES

## Faits par Millions

### No 71, RUE DE CHARTRES.

J'annonce respectueusement au public et au commerce en général que je viens d'ajouter à ma fabrication de CIGARES bon marché du pays, la fabrication d'un excellent CIGARE MELÉ, de la Havane, d'un arôme et d'un goût exquis, que je vendrai exclusivement sous une nouvelle marque, LA HERMOSA, et dans des boîtes d'une forme spéciale, contenant chacune 50 cigares. Boîtes au détail à TROIS DOLLARS. Réductions libérales aux acheteurs en gros.

F. HAEHNEL.

28 mars—6m

## J. P. SARRAZIN,

### Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur.

Tabac à fumer, tabac à chiquer, tabac à priser, cigares et pipes de toute espèce.

Perrique fin à fumer et à chiquer, en carottes de 1, 2 et 3 1-2 livres ; articles fantaisie de tous genres pour fumeurs.

Reçu par les derniers arrivages, un bel assortiment de pipes, porte-cigares et porte-cigarettes du dernier genre,

Aux Nos 91 & 93 de la rue de Chartres, coin Conti, No 65 de la rue Poydras, coin Tchoupitoulas Propriétaire de la fabrique de cigares de Jos. Quéyron, No 69 de la rue Conti.

29 nov—1an NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

### MANUFACTURE DE CIGARES.

## A. SUAREZ FERNANDEZ,

informe le public que sa manufacture est située au **No 113 de la RUE ROYALE, EN FACE DE LA MAISON D'ETAT,** Où il continuera à fabriquer les meilleurs CIGARES de tabac de la Havane pur ou du pays. Attaché à sa manufacture il a un DÉPARTEMENT DE DÉTAIL où il vend ses cigares en quantités à la convenance des acheteurs et à des prix de gros. Ceux qui désirent de bons cigares à bon marché devront visiter son magasin. 31mars—1an DMJ

## H. J. RIVET,

### PHARMACIEN DROGUISTE,

SUCCESSEUR DE

E. MONTEUSE & CO.,

a constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, ARTICLES DE TEINTURERIE, PARFUMERIE, BANDAGES, MÉDICAMENTS PATENTÉS, Français, Anglais et Américains, EAUX MINÉRALES, naturelles et factices.

Les meilleurs SIROPS sont livrés au public avec du SODA WATER glacé, aussi EAUX DE VICHY et de BETHESDA glacées.

Le plus grand soin est donné à l'exécution des formules de MM. les médecins.

Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER.

Dépôt central des célèbres BITTERS de A. A. PEYCHAUD,

### 58 RUE DE CHARTRES,

COIN BIENVILLE,

NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

[illegible]

### Lager de la Nouvelle-Orléans.

## CASPAR LUSSE,

**Aux Nos 476 & 478 de la rue de Chartres.**

ANNONCE aux propriétaires de salons et au public qu'il vient d'achever son immense appareil pour la fabrication de LAGER BEER, il est prêt à vendre, à meilleur marché que ne vendent les autres marques, de la bière faite ici et qui égale toutes celles qui se fabriquent aux Etats Unis. 12juin—6m

## CUNDURANGO BITTERS

### De Mc Guire,

### Le grand régulateur,

M. B. MORRISSON &CO., Agents, Au coin des rues Magasins et Canal

27 juin—1m. DMarJ

### Envoyés Gratis,

**Pendant une année, toutes les semaines,** DES rapports financiers, contenant le prix des actions à la **STOCK EXCHANGE de New York** et de précieux statistiques indiquant comment **$50, $100, $500 ou $1000** placées dans Wall street donnent des milliers de piastres de bénéfice. Les personnes qui désirent spéculer sont invitées à s'adresser à

ALEX. FROTHINGHAM & CO.,
Banquiers et courtiers,
12 Wall street, N. Y.

1er juil— en face de N. Y. Stock Exchange.

### VOICI LE MOMENT !

## VETEMENTS

### à des prix encore réduits.

Le plus vaste stock d'articles frais et de modes les plus récentes offert aux chiffres réduits suivants,

CHEZ

## LEON GODCHAUX,

**81 et 83 RUE DU CANAL**

ET

**213 et 215 rue de la Vieille Levée,**

**en face du marché Français.**

Habillements Casimir fantaisie pour hommes $5, $6, $7, $10 et $13.

Habillements Flanelle bleue pour hommes, $10 et $15.

Gilets de dessous blancs, Marseille pour hommes $1 75, $2, $2 50, $3.

Pantalons doeskin noir pour hommes, $5, $8, $9.

Pantalons Casimir fantaisie pour hommes, $3, $4, $5, $6 et $8.

Paletots et Gilets, (Diagonal) pour hommes, $15, $20, $25.

Dusters Toile pour hommes, $1 75 et au-dessus.

Ulsters Toile pour hommes, article nouveau $5, $6

Habillements d'école pour jeunes gens âgés de 10 à 18 ans, $3, $4, $5, $6 et au-dessus.

Habillements matelots pour enfants $2 25, $3 50, $4.

Habillements pour enfants de 3 à 9 ans, $2 75, $3 50, $4 et au-dessus.

Six jolies chemises, devant toile, $7 50.

Six chemises, s'ouvrant par derrière, $9.

Chemises de dessous gaze pour hommes, 50 c. et au-dessus.

Demi-Chaussettes anglaises, $2 75, $3, $3 50 la douz.

Le plus vaste assortiment de cette ville, de chapeaux pour hommes, jeunes gens, garçons et enfants, se composant de chapeaux de feutre et de paille des derniers genres, à 50 c. et au-dessus.

Les acheteurs trouveront de leur intérêt d'examiner cet assortiment vaste, et bien choisi de marchandises avant de faire aucun achat ailleurs.

LEON GODCHAUX,

**Nos 81 & 83 de la rue du Canal.**

**Nos 213 et 215 rue Vieille-Levée.**

(en face du marché français.)

18 avril—3m

**Le First "Central Diffusion Sugar Manufacturing Co."**

DÉSIRE faire des contrats pour l'achat de CANNES A SUCRE à livrer au "LOUISA PLANTATION," sur le fleuve Mississippi, rive droite, à 48 milles au-dessus de la Nile-Orléans, ou à des points (à désigner) du fleuve ou de ses tributaires navigables, situés de manière à en faciliter le transport par des barges, par le chemin de fer de la Nile-Orléans et du Texas, de Morgan, et par le chemin de fer de la Nile-Orléans et de la Mobile.

Le tout sujet au cahier des charges déposé aux bureaux de la Compagnie. **No 102 de la rue du Canal**, où l'on recevra les propositions et donnera les renseignements.

A. T. JANIN, Secrétaire.

20 juin—1m

## PHOTOGRAPHIES.

## SEULEMENT $1 50,

la douzaine, chez PETTY, au No 14 rue Bourbon près Canal.—Atelier de premier ordre, où le travail se fait à aux prix les plus modiques et ne cède en rien à celui des autres établissements.

23 mai—1an

### Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.

POUR LE 5 JUILLET.—CLASSE No 158.

[illegible]

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les journaux, se font en public et journellement, dans les salons de la compagnie.

En témoignage, nous apposons notre signature Nouvelle Orléans, Louisiane, ce 5 juillet 1875

H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.

Méfiez-vous des fausses Loteries.

## Dr. ALFRED MERCIER,

CONSULTATIONS tous les jours, de 10 heures à midi, 228 rue Girod, entre Baronne et Dryades.

Résidence : 268 rue des Magasins encoignure Porterre. 25 avril—

### Taxes et Licences.

LE soussigné paie les TAXES et les LICENCES aux conditions les plus avantageuses.

## E. H. LEVY,

### Courtier,

Au No 12 de la rue Gravier.

27 juin—1m

### Taxes de dessèchement.

TOUS les paiements de taxes de dessèchement (drainage), à un escompte, doivent être faits au CONTRÔLE des mandats de dessèchement. Une demande qui sera présentée vous satisfera un paiement conséquemment à l'acheteur les taux les plus bas.

JAMES B. GUTHRIE, agent
Au No 12 de la rue Gravier

5mai—6m.

### Taxes et Licenses.

LE soussigné annonce à ses amis et au public en général qu'il a transféré son bureau de courtage du No 47 au No 82 Passage de la Bourse où il sera heureux de les voir.

Il s'occupe, comme par le passé, du paiement des Taxes et des Licences de ville et d'Etat, ainsi que de toute affaire ayant trait au courtage.

A. LABESQUE.

20 juin—1m. 82 Passage de la Bourse.

### Divertissement, Plaisir et Santé,

**POUR PRESQUE RIEN !**

**Il ne faut que $35 pour faire partie de l'excursion à Cozumel,**

"L'ILE PARADIS DU GOLFE."

Les personnes qui désirent faire partie de cette excursion dont le départ de la Nile-Orléans, sur la goëlette "ANITA" de première classe, est fixé au juillet, trente-cinq piastres, aller et retour) sont priées de s'adresser, en donnant les références, à

H. T. LAWLER,
Nos 75 & 83 South Peters Street
ou à C. Zunie, No 16 de la rue Julia.

Pour Cozumel, Port Cortes, Omoa, Ruatan, Bonacca, Bluefields et San Juan de Nicaragua.

La goëlette de première classe,

ANITA,

Capitaine, W. H. HARRISON,

Partira, positivement, pour les susdits ports, le 6 juillet. Pour fret ou passage s'adresser à bord, au pied de la rue Erato, ou à

H. T. LAWLER,
Nos 75 & 83 South Peters Street.

27 juin—27.29 juin—1er au 5 juil.

## GEO. J. OLIVIER,

### Magasin de Groceries pour familles,

Au coin des rues Dauphine et Hôpital.

27 juin—1m Nile-Orléans.

### Lager Beer de Cincinnati.

LE soussigné a établi un dépôt de CINCINNATI LAGER BEER ET ALE, qu'il recevra régulièrement à l'avenir.

Il vendra sa bière en barils et demi-barils, kegs de huit gallons, BOUTEILLES, DEMI-BOUTEILLES, pour l'usage des familles.

Il délivrera sa marchandise sans charge extra dans les limites de la ville.

Les ordres laissés au dépôt, No, rue Bourbon,

J. B. Solari, 75 rue du Camp.
E. C. Villeré, 15 rue Carondelet
Boîte de Poste, 1753,

seront promptement exécutés.

J. C. TRÉMOULET,
22juin—1m 33 rue Bourbon.

### Avis.

## Geo. BISCHOF

ANNONCE au public qu'il a transféré son MAGASIN DE MEUBLES, de l'angle des rues Royale et Ursulines,

**Au No 77 de la rue des Ursulines entre les rues Royale et Bourbon.**

On il offre des meubles aux plus bas prix. Il remplit promptement les ordres qu'il reçoit de la campagne.

EMBALLAGE ET LIVRAISON GRATUITS

28 juin—1m

### Propriétés à vendre et à louer

### Bonne occasion.

A VENDRE le fonds d'une boutique de BOIS et de CHARBON, située dans le 2ème district, dans un très bon quartier, ayant une bonne clientelle et faisant des affaires.

Pour les conditions, s'adresser à
M. FREDERIC,
4juil—2t Rue Ste-Anne, No. 72.

### A vendre.

A VENDRE un chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Rampart.

Bois pour plancher (flooring) à $17 00 les mille pieds, livré.

Planches pour plafond (ceiling) à $13 00 les mille pieds, livré.

S. W. Boards à $15 00 les mille pieds, livré. Conditions—Comptant.

NICHOLAS CONNELL.

11juin—1an DMarJ

### Boulangerie.

A LOUER. Une boulangerie en parfait état, bien achalandée, située dans le quartier américain. S'adresser à

J. B. CAMORS & Co.

1er juil—1 mois. 61 rue Tchoupitoulas.